

Encodage d'un adhérent ou d'un équipement public

Encodage d'un adhérent

Même s'il est techniquement possible d'ajouter un adhérent uniquement disponible sur l'application mobile via l'outil S.I.T., il est préférable d'effectuer l'encodage des adhérents directement via le back-office du site Web d'ACOMZ afin qu'ils soient accessibles à la fois sur le site Web et sur l'application mobile.

Un adhérent encodé via le back-office d'ACOMZ apparaîtra dans les 24 à 48 heures sur l'application mobile.

Encodage d'un équipement public

Pour encoder un équipement public, suivez simplement cette procédure : [[Ajout d'un point]]